



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
31 décembre 2025

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES
210 Avenue de Verdun
39100 DOLE

**Emmanuel
TEYSSIEUX**
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
D.U. Gestion Fiscale

Delphine ARTAUD
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

**Marie-Laure
DESCOURVIERES**
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Caroline PELTIER
Expert-Comptable

Elodie THIBERT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Bureau de Dole
artaud.associés@artaud.fr
03.84.82.28.50

Bureau de Besançon
artaud.besancon@artaud.fr
03.81.53.47.47

Bureau de Dijon
artaud.dijon@artaud.fr
03.80.53.92.65



artaud.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE DOLE TERRITOIRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme décrit dans la note « Etat des provisions » de l'annexe L « Informations sur les règles et méthodes comptables », l'association a constitué une provision pour dépréciation d'un montant de 12 693.53 € correspondant aux risques d'impayés en 2025 liés aux remboursements des prêts d'honneur accordés. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par l'association et nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.
- Votre association détient des apports avec droit de reprise pour un montant total de 1 295 484 €. Nos travaux ont consisté à vérifier que la note de l'annexe « Présentation des fonds associatifs dans les comptes annuels » donne une information appropriée.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport financier, et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

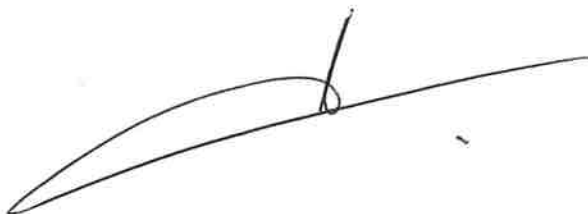
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Dole, le 26 mai 2026

Pour le Cabinet ARTAUD & Associés

Commissaire aux Comptes

Emmanuel TEYSSIEUX



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- BILAN ACTIF -

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 917	3 303	614	1 064
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 347 230	64 903	1 282 327	1 104 572
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 351 147	68 206	1 282 940	1 105 636
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations	34 828		34 828	35 199
Autres créances				21
Charges constatées d'avance				
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	443 041		443 041	550 257
Disponibilités				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	477 869		477 869	585 476
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	1 829 016	68 206	1 760 809	1 691 112

*Modèle Association

ARTAUD & Associés
 Société d'expertise comptable
 Société de commissariat aux comptes
 Société au capital de 200 000 euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

- BILAN PASSIF -

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires	174 054	196 705
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise	174 054	196 705
Fonds propres statutaires	1 295 484	1 245 484
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise	1 295 484	1 245 484
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	250 773	270 916
Report à nouveau	16 469	-42 794
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)		
Situation Nette (sous-total)	1 736 780	1 670 311
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	1 736 780	1 670 311
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	263	246
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 869	5 634
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations	17 897	13 935
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		986
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	24 030	20 802
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	1 760 809	1 691 112

*Modèle Association

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

- COMPTE DE RESULTAT -

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	17 700	18 100
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature	17 208	15 558
Ventes de prestations services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	131 179	133 783
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	4 775	5 210
Dont les dons manuels	4 775	5 210
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 083	1
Total des produits d'exploitation (I)	172 945	172 652
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)	48 934	48 331
Autres achats et charges externes		
Aides financières	487	605
Impôts, taxes et versements assimilés	81 141	109 108
Salaires	28 271	37 323
Cotisations sociales	450	337
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	607	607
Total des charges d'exploitations (II)	159 889	196 310
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	13 055	-23 658

*Modèle Association

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

- COMPTE DE RESULTAT -

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 318	3 045
Autres intérêts et produits assimilés	23 882	21 104
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	26 200	24 149
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	12 694	36 017
Intérêts et charges assimilées	10 092	7 737
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	22 786	43 755
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	3 414	-19 606
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	16 469	-43 264
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		470
Charges Exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		470
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	199 144	197 271
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	182 675	240 065
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	16 469	-42 794
EXCEDENT OU DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	41 165	43 405
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	41 165	43 405
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature	41 165	43 405
Personnel bénévole		
TOTAL	41 165	43 405

*Modèle Association

ARTAUD & Associés
 Société d'expertise comptable
 Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

ANNEXE COMPTABLE

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexes

<u>Annexe A</u>	Présentation des fonds associatifs dans les comptes annuels
<u>Annexe B</u>	Présentation des contributions volontaires en nature en pied de compte de résultat
<u>Annexe C</u>	Informations relatives aux contributions volontaires sur leur nature et leur valorisation
<u>Annexe D</u>	Méthodes de quantification et de valorisation retenues des contributions en nature
<u>Annexe E</u>	Décomposition du compte de résultat par activité (NIF)
<u>Annexe F</u>	Répartition de la trésorerie (NIF)
<u>Annexe G</u>	Tableau ANC 2018-06 de variation des fonds propres
<u>Annexe H</u>	Montant des concours publics et subventions reçues (ANC 2018-06)
<u>Annexe I</u>	Effectif moyen (ANC 2014-03 et NIF)
<u>Annexe J</u>	Information sur les rémunérations des dirigeants (ANC 2014-03 et NIF)
<u>Annexe K</u>	Honoraires du commissaire aux comptes (ANC 2014-03 et NIF)
<u>Annexe L</u>	Informations sur les règles et méthodes comptables
<u>Annexe M</u>	Présentation des activités et mission

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe A : Présentation des fonds associatifs dans les comptes annuels

	2025	2024
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres	17 084,00	17 084,00
Fonds propres sans droit de reprise	282 669,00	282 669,00
Fonds propres avec droit de reprise *	1 295 484,00	1 245 484,00
Autres réserves		
Report à nouveau	250 773,00	270 916,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	16 469,00	- 42 794,00
TOTAL	1 862 479,00	1 773 359,00

* dont 130 000€ arrivés à terme en octobre 2021 et non remboursés à ce jour

* dont 60 000€ arrivés à terme en aout 2022 et non remboursés à ce jour

* dont 60 000€ arrivés à terme en juin 2023 et non remboursés à ce jour

* dont 50 000€ arrivés à terme en avril 2023 et non remboursés à ce jour

* dont 50 000€ arrivés à terme en mai 2024 et non remboursés à ce jour

* dont 60 000€ arrivés à terme en novembre 2024 et non remboursés à ce jour

* dont 50 000€ arrivés à terme en janvier 2025 et non remboursés à ce jour

* dont 50 000€ arrivés à terme en juin 2025 et non remboursés à ce jour

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe B : Présentation des contributions volontaires en nature en pied de compte de résultat

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		41 165,00
Bénévolats		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		41 165,00
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	41 165,00	
TOTAL	41 165,00	

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

**Annexe C : Informations relatives aux contributions
volontaires sur leur nature et leur valorisation**

CNV	2025
<i>Contributions</i>	
dons en nature	
prestation en nature	
bénévolat	41 165,00
total	
<i>Charges</i>	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	41 165,00
TOTAL	

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe D : Méthodes de quantification et de valorisation retenues des contributions en nature

Le bénévolat est quantifié grâce :

- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad hoc

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 583 heures consacrées par les bénévoles à des comités d'agrément et des réunions - rencontres et 103 heures au titre du parrainage . La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 60 €/heure correspond à un montant de 41 165€.

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe E : Décomposition du compte de résultat par activité (NiF)

	2025			
	total	fonction- nement	prêts	autres activités
produits exploitation	172 944,00	172 036,00	909,00	
charges exploitation	159 889,00	159 889,00	-	
résultat exploitation	13 055,00	12 146,00	909,00	-
produits financiers	26 200,00	2 318,00	23 882,00	
charges financières	22 786,00		22 786,00	
resultat financier	3 414,00	2 318,00	1 096,00	-
produits exceptionnels	-	-	-	
charges exceptionnelles	-	-		
résultat net	16 469,00	14 464,00	2 005,00	-

ARTAUD & Associés
 Société d'expertise comptable
 Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe F : Répartition de la trésorerie (NIF)

Au 31/12/2025 , la trésorerie se décompose ainsi
selon la méthode préférentielle préconisée par la
Norme Initiative France

trésorerie	31/12/2025
	montant
trésorerie prêts	282 386,18
trésorerie fonctionnement	160 392,00
total	442 778,18

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe G : Tableau ANC 2018-05 de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
fonds propres sans droit de reprise	282 669				282 669
fonds propres avec droit de reprise	1 245 484		50 000		1 295 484
ecarts de reevaluation					
réserves					
report à nouveau	270 916		-	20 143	250 773
excédent ou déficit de l'exercice	42 794				16 469
situation nette					
fonds propres consommables					
subventions d'investissement					
provisions réglementées					
TOTAL	1 756 275		-	-	1 845 395

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe H : Montant des concours publics et subventions reçues (ANC 2018-06)

concours publics subventions	2025			2024		
	concours publics	subvent exploit	subvent invest	concours publics	subvention exploit	subvent invest
Union Européenne						
Etat		7 515,00			8 687,42	
Conseil Régional		45 677,60			48 087,12	
Intercommunalités		77 986,30			77 008,24	
Autres					-	
TOTAL		131 178,90			133 782,78	

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
 SAS au capital de 205 000 Euros
 36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
 Tél: 03 84 82 28 50
 SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe I : Effectif moyen (ANC 2022-06 et

L'effectif moyen est exprimé en ETP
(équivalent temps plein) et comprend les
les mises à disposition des personnes et les
bénévoles concourant à l'activité

effectif	2025
cadres	1,80
non cadres	-
<i>sous total</i>	1,80
personnel m-à-d facturées	-
personnel m-à-d CVN	
sous-total	-
bénévolat	0,35
total général	2,15

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

**Annexe J : Information sur les rémunérations
des dirigeants (ANC 2022-06 et NIF)**

Au cours de l'exercice, les membres des organes
d'administration et de direction ont perçu des

perçu des rémunérations pour les montants et
le nombre de personnes concernées

rémunérations des dirigeants	31.12.2025	
	montant	quantité
administrateurs		
directeurs	47 913,00	1,00
total	47 913,00	1,00

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe K : Honoraires du commissaire aux
comptes (ANC 2022-06 et NIF)

honoraire CAC	31.12.2025
certification des comptes	2 640,00
autres missions	
total	2 640,00

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
s'AS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Annexe M : Présentation des activités et mission

Notre association Initiative Dole Territoires est l'une des 214 plateformes associatives réparties sur tout le territoire métropolitain et outremarin formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs. Notre réseau de service d'intérêt économique général se fixe comme mission de contribuer à la réduction de la fracture sociale et territoriale en se mettant à l'écoute et au service des entrepreneurs, des territoires et du développement de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Au cœur de la raison d'être de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts et sans garantie permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Une Charte d'éthique, un référentiel « métier », la « promesse Initiative France », un système de qualification,
- L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa coordination nationale,
- Le projet stratégique du réseau pour la période 2022-2025.

Concrètement sur l'exercice 2025, notre association locale a porté 73 projets correspondant à 564 925€ de prêts personnels accordés.

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

Organismes d'origine des fonds

Fonds DATAR	30 490,00	
Fonds JURA DOLOIS	60 980,00	Fds versé par le JURA DOLOIS en 2001
Fonds JURA INIT DOLE TERRIT	138 000,00	Fds crée en 2015
Fonds IDEAL STANDARD	5 000,00	Fds versé en 2015
Fonds BPFC	15 200,00	Fds versé en 2020
Fonds BPFC	5 000,00	Fds versé en 2021
Fonds BPFC	5 000,00	Fds versé en 2022
Fonds BPFC	5 000,00	Fds versé en 2023
Fonds BPFC	5 000,00	Fds versé en 2024
Fonds BPFC	269 670,00	

ARTAUD & Associés
Société d'expertise comptable
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 205 000 Euros
36 Boulevard Wilson - 39100 DOLE
Tél: 03 84 82 28 50
SIREN 378 910 350 - RCS Lons le Saunier

			Droit de reprise	Échéance
GRAND DOLE	50 000,00	06/11/2015	10 ans	06/2025
GRAND DOLE	50 000,00	27/12/2016	10 ans	05/2026
GRAND DOLE	50 000,00	05/12/2017	10 ans	11/2027
GRAND DOLE	50 000,00	05/12/2018	10 ans	11/2028
GRAND DOLE	50 000,00	05/02/2020	10 ans	02/2030
GRAND DOLE	200 000,00	20/05/2020	10 ans	05/2030
GRAND DOLE	450 000,00			

CDC	65 000,00	16/11/2015	6 ans	10/2021
CDC	65 000,00	08/04/2016	6 ans	10/2021
CDC	60 000,00	07/03/2017	6 ans	08/2022
CDC	60 000,00	13/07/2017	6 ans	06/2023
CDC	50 000,00	06/06/2018	6 ans	05/2024
CDC	50 000,00	15/02/2019	6 ans	01/2025
CDC	350 000,00			

INITIATIVE JURA	60 980,00	22/06/2016		Pas d'échéance
REGION FRANCHE COMTE	60 000,00	04/12/2018	6 ans	11/2024
	80 000,00	25/06/2021	6 ans	05/2027
	30 000,00	15/12/2021	6 ans	11/2027
	50 000,00	04/12/2025	6 ans	12/2031
REGION FRANCHE COMTE	220 000,00			

Organisme d'origine des fonds de soutien aux commerces du Grand Dole

			Droit de reprise	échéance
GRAND DOLE	50 000,00	24/01/2017	OUI	NON
CDC	50 000,00	13/07/2017	6 ans	04/2023
credit mutuel	3 000,00	17/03/2017	NON	
JURA NORD	50 000,00	15/12/2020	OUI	NON
PLAINE JURASSIENNE	37 096,00	20/08/2020	OUI	NON
BPFC	10 000,00	25/03/2020	NON	NON
VAL D'AMOUR	27 408,00	30/03/2021	10 ans	06/30
VAL D'AMOUR	227 504,00			

Total des fonds	1 578 154,00
Total des fonds avec droit de reprise	1 295 484,00
Total des fonds sans droit de reprise	282 670,00

Société d'Expertise Comptable
Tableau de l'Ordre de Bourgogne Franche-Comté

Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Besançon - Dijon

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES

210 Avenue de Verdun
39100 DOLE

**Emmanuel
TEYSSIEUX**
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
D.U. Gestion Fiscale

Delphine ARTAUD
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

**Marie-Laure
DESCOURVIERES**
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Caroline PELTIER
Expert-Comptable

Elodie THIBERT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Bureau de Dole
artaud.associés@artaud.fr
03.84.82.28.50

Bureau de Besançon
artaud.besancon@artaud.fr
03.81.53.47.47

Bureau de Dijon
artaud.dijon@artaud.fr
03.80.53.92.65

 artaud.fr

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Aux membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Dole, le 26 mai 2026

Pour le Cabinet ARTAUD & Associés,
Commissaire aux comptes,
Emmanuel TEYSSIEUX

